Ville de Lunel

lunel ose

#31
fév.-mars 2021

CENTRE-VILLE : LA MUNICIPALITÉ VEUT DONNER L'EXEMPLE

DOSSIER
Sécurité Routière :
Lunel, ville prudente **P4-9**

ACTUALITÉS
Enquête publique pour la station d'épuration **P11**

TEMPS LIBRE
Un panorama sur la Ville **P16**

lunel
www.lunel.com

SOMMAIRE

4

DOSSIER
Sécurité routière :
Lunel, ville prudente

10

ACTUALITÉS
Enquête publique
pour la station d'épuration

13

EN ACTIONS
Centre-ville : la Ville
veut montrer l'exemple

11

ACTUALITÉS
Inscriptions scolaires :
c'est parti !

11

EN ACTIONS
Caméras piétons, au cœur de
la relation police-usagers

13

EN ACTIONS
La Ville lance lunel2030.fr

16

TEMPS LIBRE
Un panorama sur la ville

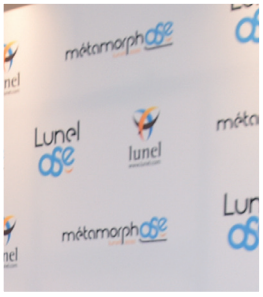

Directeur de la publication : Pierre Soujol / **Rédaction :** Service Communication
Conception graphique : scoop communication / **Mise en pages :** Service communication de Lunel
Photos : Service communication de Lunel, Freepik, Nathan Deschuyter (Couverture), Double V Productions
Tirage : 14 200 exemplaires / **Périodicité :** bimestriel / **Dépôt légal :** à parution / **ISSN :** 2491-0597
Éditeur : Mairie de Lunel - 240 avenue Victor Hugo - CS 30403 - 34403 Lunel Cedex
Tél. : 04 67 87 83 00 - Courriel : mairie@ville-lunel.fr
Impression : Impact imprimerie / **Distribution :** Contacts.

Les informations présentes dans ce numéro sont valables à l'heure de la rédaction.
La tenue des différents événements est conditionnée par l'évolution du contexte sanitaire.

#31
fév.-mars 2021

ÉDITO

Pierre Soujol
Maire de Lunel
Président de la CCPL

UNE AMBITION POUR LUNEL

Lunel Ose. Dans le dernier magazine, nous fixions un cap, une ambition sur 10 ans.
Oser ; c'est ce que les élus et les services font au quotidien dans chacune de leurs actions.
Pour que vive la culture, nous avons imaginé un concept : Panorama. Il a vocation d'offrir un regard nouveau sur la ville, entre patrimoine et musique contemporaine.
Cette action, reprise dans la presse nationale, est l'exemple même de notre ambition pour notre ville. C'est-à-dire œuvrer dans toutes les politiques publiques pour changer en profondeur l'image de notre ville.
Les projecteurs sont de nouveau tournés sur Lunel, une ville qui ose, entreprend et innove.
Une ville qui rayonne également avec grâce aux talents d'entreprises et d'artistes lunellois. Je pense entre autres à Julien Doré et Hervé Jeanne, récompensés d'une Victoire de la Musique pour la réalisation du clip *« Nous »*.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur l'engagement d'acteurs locaux qui, eux aussi, osent. Nos commerçants du cœur de ville qui rivalisent d'imagination pour se réinventer.
Nos restaurateurs qui font preuve de créativité pour poursuivre leur activité.
Nos soignants, je tiens également ici à les saluer. Ils sont engagés dans une longue campagne de vaccination qui n'en est qu'à ses débuts. Depuis plusieurs semaines, la Ville partenaire de la CPTS (organisateur), avec l'hôpital, la clinique, la CCPL, travaille à la coordination des opérations de vaccination. Grâce au travail de tous, le centre de vaccination de Lunel est en capacité de vacciner 1 080 personnes par semaine, ce qui en fait l'un des plus gros centres de vaccination du département. Malheureusement, la dotation « vaccins » de l'État, bien que conséquente sur Lunel, ne permet pas au gestionnaire d'ouvrir des créneaux supplémentaires pour satisfaire l'ensemble des demandes de nos administrés. Plusieurs mois seront donc nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Au niveau municipal, nous faciliterons l'accès à la vaccination pour chacun des habitants de notre territoire, plus particulièrement ceux qui nécessitent un accompagnement ou sont isolés. C'est l'occasion de souligner la solidarité intergénérationnelle qui s'est mise en place pour venir en aide aux plus âgés, parents, voisins, amis... Personne ne doit être laissé sur le bord du chemin.

En attendant, face aux évolutions du virus et aux incertitudes sanitaires, le respect des gestes barrières reste le seul rempart pour limiter la propagation. Soyez donc vigilants pour qu'à la sortie de cette pandémie, nous ayons le plaisir à nous retrouver et partager ensemble la qualité de vie de notre cité.

LUNEL
LABELLISÉE VILLE PRUDENTE

En décembre dernier, la Ville de Lunel a été gratifiée par l'Association Prévention Routière de deux cœurs supplémentaires au label Ville Prudente. Une récompense bien méritée selon le directeur de la Police municipale : *« Nous sommes satisfaits de cette distinction car en 2018, nous n'avions reçu qu'un cœur. Cela vient donc récompenser le travail effectué par les différents services de la ville ».*

Les équipes poursuivent donc leurs efforts en termes de sécurité routière. Ainsi, en plus de la présence d'agents sur le terrain, deux radars pédagogiques mobiles supplémentaires ont été installés sur la commune à des points stratégiques en fonction des constats de vitesse établis par les services ou les riverains. Par ailleurs, une attention particulière est menée aux abords des écoles (cf. page 6). Sans oublier les actions de sensibilisation et de prévention organisées auprès des écoliers (cf. page 8).

3 cœurs

sont désormais affichés sur les totems d'entrée de ville. Ils correspondent à la labellisation Ville Prudente qui évalue aussi bien les actions de prévention du risque routier que les aménagements réalisés pour prévenir les accidents.

VILLE PRUDENTE
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

1900 élèves concernés par les actions de prévention de sécurité routière

mises en œuvre par le service Jeunesse et relayées auprès des écoles maternelles, élémentaires, mais également des collèges et des lycées par les agents du service Jeunesse et de la police municipale, en lien avec les associations partenaires et la gendarmerie.

Devant l'école Victor Hugo, la zone tampon permet aux véhicules de s'arrêter en amont du passage piétons sans mordre.

LES ÉCOLES AU CŒUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ENFANTS QUI TRAVERSENT, PARENTS QUI ATTENDENT, TIMING SOUVENT SERRÉ, L'ABORD DES ÉCOLES PEUT ÊTRE SOURCE DE DANGER ET DE MAUVAIS COMPORTEMENTS ROUTIERS. LA VOLONTÉ POLITIQUE SE PLACE DONC SUR CET AXE.

« L'une de nos priorités se place au niveau des écoles ». Stéphane Alibert, adjoint en charge de la Sécurité, a bien compris les doléances des parents d'élèves et les risques associés aux entrées et sorties d'écoles. *« Notre volonté est d'équiper de caméras de vidéoprotection les abords de toutes les écoles »*, indique-t-il. Elles permettront de voir en temps réel les comportements dangereux, stationnements gênants et regroupements sur la chaussée. Par ailleurs, d'autres pistes sont en réflexion comme l'instauration de « zones tampon ». Elles sont matérialisées par un marquage au sol et des panneaux de signalisation entre deux et cinq mètres avant un passage piéton. Selon les expérimentations réalisées dans d'autres communes et les pointages effectués par le CEREMA[1], les véhicules s'arrêtent plus aisément, sans mordre sur le passage piéton. *« Au terme de l'année scolaire, nous évaluerons les effets et aviserons de la pertinence d'étendre le dispositif à d'autres établissements selon la physionomie de leurs abords »*, précise l'élu.

> **« L'UNE DE NOS PRIORITÉS SE PLACE AU NIVEAU DES ÉCOLES »**
>
> ***Stéphane Alibert***
>
> *Adjoint à la Sécurité*

ENTRE SOUPLESSE ET RÉPRESSION

De même, une tolérance de dépose des enfants est facilitée devant les écoles Marie Curie et Gambetta afin de fluidifier la circulation tout en garantissant un maximum de sécurité pour les élèves. Du côté de l'école Henri de Bornier, sujette aux problèmes récurrents de double-file, ce sont des actions ponctuelles de répression qui seront menées : *« Après une période de sensibilisation, nous avons mené une opération coup de poing pour résorber le stationnement gênant »*, précise Stéphane Alibert. Toutes ces actions supplémentaires seront couplées par la présence des agents sur le terrain. *« Il est essentiel que les policiers et les ASVP restent mobilisés à la sortie des écoles »*, conclut l'élu.

[1] *Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.*

PRIORITÉ
CHEMIN DU JEU DE MAIL

Route particulièrement fréquentée par les familles en raison de la crèche Le Manège enchanté et du complexe sportif Brunel, le chemin du Jeu de Mail ne dispose pourtant pas d'espace réservé aux piétons. La municipalité s'est donc rapidement saisi du dossier pour revoir la physionomie de la route. Après une présentation publique du projet, l'objectif sera d'entreprendre rapidement des travaux sur cet axe afin de le réaménager complètement. D'ici à la fin de l'année, les véhicules n'auront plus qu'un sens de circulation sur cette voie, mais les cyclistes et les piétons pourront l'emprunter en toute sécurité.

POUR SE METTRE EN SELLE CORRECTEMENT

À LUNEL, TOUS LES ÉLÈVES DE CM2 PASSENT PAR LA CASE « SAVOIR ROULER À VÉLO », UNE ACTION DE SENSIBILISATION DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

« Est-ce que je peux continuer à rouler si ma sonnette et ma lumière sont cassées ? » demande Alicia, élève de CM2 à l'école Marie Curie. Une question parmi d'autres qui peut paraître anodine mais qui a son importance en matière de sécurité routière. *« Les enfants n'ont pas toujours conscience des dangers de la route ou de la nécessité de porter des équipements adaptés et en bon état »*, relève Safia, directrice d'un ALP[1] reconvertie en animatrice sécurité routière. Dans le cadre de l'action **Savoir rouler à vélo**, elle passe en revue les éléments sur grand écran. Catadioptres, casques, panneaux de signalisation, règles de priorité… Autant d'informations que les enfants connaissent plus ou moins, mais qu'ils doivent assimiler. *« À cet âge, ils sont en capacité de comprendre la notion de danger et de sanction. Certains sont d'ailleurs surpris qu'une amende puisse leur être adressée »*, poursuit Safia.

OBJECTIF TOUS À VÉLO

Pour les aider dans leur apprentissage, l'heure théorique est suivie d'une balade afin de mettre en application les règles apprises. Une étape essentielle pour Gérard Grouvel, responsable au service Jeunesse de l'organisation de ces actions avec les écoles : *« La pratique est extrêmement positive et bénéfique pour les enfants. Nous les emmenons sur les pistes cyclables et revoyons en conditions réelles les règles de circulation. »*

Mais force est de constater que les carences existent : *« Certains enfants arrivent en CM2 sans savoir faire de vélo »*, indique-t-il. Les équipes envisagent donc avec le concours de la coordinatrice du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) d'augmenter le nombre d'heures de pratique sur les niveaux de CM1 et de CM2 afin de rééquilibrer les aptitudes des élèves. *« L'opération Savoir rouler à vélo ayant intégré les programmes officiels de l'Education nationale, nous allons avoir davantage de possibilités. Notre objectif : que tous les enfants sachent faire du vélo en toute sécurité ! »*

(1) Accueil de loisirs périscolaires

Connaître les panneaux de signalisation pour se mettre en sécurité.

Apprendre les gestes qui sauvent dès le plus jeune âge pour maximiser les chances.

La journée sécurité routière se déroule chaque année, au printemps, et permet une sensibilisation de tous les publics autour d'animations diverses.

Les sessions de sécurité routière auprès des jeunes ont démarré il y a peu. Les photos sont donc issues d'archives d'un temps où la Covid-19 n'existait pas...

SONIA MOKADDEM
ADJOINTE À LA JEUNESSE

POURQUOI LE SERVICE JEUNESSE EST-IL UN ACTEUR IMPORTANT DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ?

Car il met en œuvre la prévention auprès d'un public captif, et cela permet de sensibiliser les jeunes avec une régularité importante en termes de message de prévention. Ainsi chaque année, et selon l'âge, tous les enfants de Lunel sont sensibilisés sur un thème spécifique, c'est un sujet nouveau chaque année, qui complète la sensibilisation de l'année précédente.

DES ACTIONS SONT ORGANISÉES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE. LES ÉLÈVES SE SENTENT-ILS CONCERNÉS ?

Oui, ces opérations de sensibilisation impliquent l'élève. Il agit, anticipe et améliore ses comportements dans un milieu familier progressivement élargi. L'éducation à la sécurité routière est un domaine d'action et de réflexion qui développe des comportements responsables, et permet de les exercer dans un environnement qu'il convient de maîtriser, en relation permanente avec les autres. Les enfants y sont sensibles, et "véhiculent" le message aux parents, dans leur quotidien.
La partie finale, avec la journée de la sécurité routière pour tout public est gratuite, et marque un moment de partage autour de cette prévention, d'où les stands de voiture tonneau, ou de freinage, spécifiquement dédiés aux parents.

DE NOUVEAUX PROJETS SONT-ILS EN PRÉPARATION EN CE QUI CONCERNE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ?

Récemment, le service Jeunesse a mis en place « Les gestes qui sauvent ». Toutes les classes y participent sur l'année. D'autres actions de sensibilisation sont organisées auprès du public du club Ados, par des sorties vélos, et des formations aux gestes de 1er secours.

MODERNISATION DE LA STATION D'ÉPURATION, ESSENTIELLE POUR L'AVENIR

DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LUNEL SONT ENVISAGÉS. L'ENQUÊTE PUBLIQUE À CE SUJET SE TERMINERA LE 2 MARS 2021.

La population de Lunel croît constamment. Les équipements doivent donc évoluer en conséquence. C'est notamment le cas de la station d'épuration. Afin d'envisager une meilleure cohérence avec la population estimée en 2040 (30 000 habitants), la municipalité va engager des travaux d'agrandissement et de modernisation. Des travaux indispensables pour permettre le développement économique et urbain. A défaut, rapidement, aucune opération nouvelle ne sera possible : zones d'activité ; construction de logements ; équipements touristiques… Ce chantier est donc un soutien fort à l'économie locale mais aussi un projet d'avenir !

Pour un budget global de 12 millions, la rénovation de la station d'épuration permettra d'être suffisamment équipé face à la croissance démographique et d'améliorer ses performances environnementales. Le traitement de l'eau sera optimisé pour maintenir la qualité des eaux du canal et de l'étang de l'Or. Les travaux permettront également un meilleur traitement des boues avant épandage et réduiront l'impact de la station sur son environnement proche en matière de bruit et d'odeurs.

Obligatoire, cette enquête publique se déroule dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau. Commencée le 15 février dernier, elle se terminera le 2 mars prochain. Le dossier et le registre sont disponibles à l'Hôtel de Ville et la prochaine permanence de la commissaire-enquêtrice aura lieu le 2 mars 2021, de 14h à 17h. Les observations peuvent également être adressées par courrier.

04 67 87 83 00
LUNEL.COM/ENQUETE-STEP

DIFFÉRENCE ENTRE POPULATION ET ÉQUIVALENT-HABITANT ?

Aujourd'hui, notre population est de 26 000 habitants et la capacité de la station d'épuration est de 33 000 équivalents-habitants.

La notion d'équivalents-habitants se mesure sur le nombre d'habitants, mais également sur la quantité d'eaux usées générés par les établissements recevant du public (écoles, usines, hôtels, etc.).

Elle prend donc en compte la croissance démographique, mais également le développement économique et touristique de Lunel.

CAMÉRAS PIÉTONS
AU CŒUR DE LA RELATION POLICE-USAGER

LA POLICE MUNICIPALE DE LUNEL EST DÉSORMAIS ÉQUIPÉE DE HUIT CAMÉRAS PIÉTONS.

Partout où les caméras piétons ont été épinglées à l'uniforme des agents de police, les retours sur expérience sont satisfaisants. Elles font notamment état d'une diminution des incidents lors d'intervention. *« Les caméras ont un but dissuasif*, indique Thibaut Azaubert, directeur de la police municipale. *Elles peuvent éviter les comportements agressifs ». « Les caméras piétons sont un outil d'apaisement qui profite aux citoyens et aux policiers »*, poursuit Stéphane Alibert, adjont en charge de la Sécurité.

Désormais, huit caméras (Police Cam HT-17G) intègrent les patrouilles lunelloises. Mais bien que toujours présentes lors des interpellations, elles n'enregistrent pas systématiquement. Lorsque la situation le justifie, l'agent doit informer son interlocuteur avant de l'activer. Les données sont alors conservées six mois et peuvent servir de preuves dans le cadre d'une procédure judiciaire. En parallèle, ces enregistrements peuvent être visionnés par les responsables de la Police municipale dans un but pédagogique auprès des agents.

ÉLECTIONS
REPORTÉES

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, le projet de loi reporte aux 13 et 20 juin 2021 les élections départementales et les élections régionales, initialement prévues en mars 2021.

Vous êtes nouveau Lunellois ou avez changé d'adresse sur la commune ? N'oubliez pas de faire les démarches nécessaires.

04 67 87 84 54
SERVICE-PUBLIC.FR

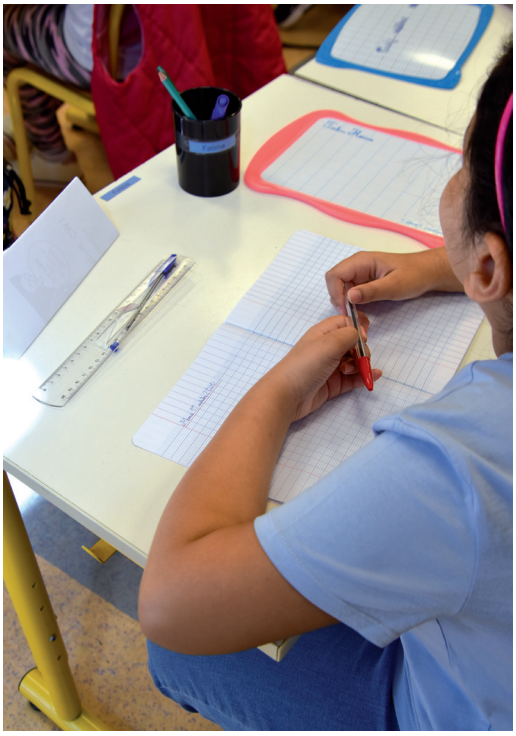

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
EN LIGNE

Il est temps de penser aux inscriptions scolaires pour l'année 2021-2022. Les doc'uniques sont d'ores et déjà disponibles en ligne sur le site de la Ville. Pour rappel, ils comportent l'intégralité des formulaires nécessaires à l'inscription de vos enfants dans les écoles publiques lunelloises, mais également aux Accueils de loisirs périscolaires (ALP) et au service de restauration scolaire.

Il vous faudra ensuite faire parvenir le dossier et les pièces justificatives par mail (inscription-scolaire@ville-lunel.fr). Pour les familles qui ne pourraient effectuer ces démarches à distance, le service Jeunesse a établi un planning pour les dépôts de dossier en présentiel entre le 15 et le 27 mars 2021.

Dans une second temps, un rendez-vous devra être pris par les parents avec les directeurs d'école afin de finaliser l'inscription.

04 67 87 84 12
LUNEL.COM/SERVICESENLIGNE

CENTRE-VILLE : LA MUNICIPALITÉ VEUT DONNER L'EXEMPLE

LA VILLE DE LUNEL ENTREPREND SA MÉTAMORPHOSE. ET POUR CELA ELLE VEUT SE MONTRER EXEMPLAIRE. RÉFECTION DES BIENS MUNICIPAUX, RÉAMÉNAGEMENT DE CELLULES COMMERCIALES… L'OBJECTIF ? FAIRE REVIVRE LE CŒUR DE VILLE !

« Rouvrons les maisons closes » ; la campagne de communication choisie par la Ville de Lunel était osée, certes, mais surtout annonciatrice des multiples projets engagés. La municipalité souhaite en finir avec les immeubles dégradés, les logements insalubres et les volets baissés. Mais, avant de mobiliser les investisseurs privés, elle souhaite montrer l'exemple. *« La Ville de Lunel est aujourd'hui propriétaire de nombreux biens en centre-ville. Des immeubles qui nécessitent des travaux avant d'être réaffectés »*, précise Véronique Michel, adjointe à la stratégie urbaine, au climat et à la transition écologique, et au centre-ville.

« NOUS VOULONS ÊTRE MOTEURS MAIS NOUS ESPÉRONS UNE SPIRALE VERTUEUSE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES ET INVESTISSEURS QUE NOUS ACCOMPAGNERONS DANS LEURS PROJETS »

Véronique Michel

Adjointe à la stratégie urbaine

UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN POUR LES INVESTISSEURS

Au total, une trentaine de biens sont aujourd'hui propriétés municipales. Dans un premier temps, trois à cinq d'entre eux vont faire l'objet d'un appel à investisseurs. « *C'est une solution clé en main particulièrement intéressante pour les investisseurs qui détiennent d'emblée les montages financiers, les subventions éligibles et la finalité du projet* », indique Véronique Michel. Et, de préciser : *« La Ville se protège néanmoins juridiquement afin que nous puissions réagir si les travaux engagés ne correspondent pas au cahier des charges ».*

PLUSIEURS LEVIERS ENCLENCHÉS

En parallèle, la Ville de Lunel va mettre à disposition des locaux commerciaux. À commencer par le local baptisé « Gallinier », en face de l'église. Un appel à candidatures sera lancé pour retenir une activité qui puisse y être installée. Le concept sera reproduit sur d'autres cellules commerciales, également propriétés de la Ville. Une redynamisation du bâti et de l'activité qui interviendra en parallèle d'un réaménagement de l'espace public et qui devrait encourager les initiatives privées : *« Nous voulons être moteurs mais nous espérons une spirale vertueuse auprès des propriétaires et investisseurs que nous accompagnerons dans leurs projets »*, conclut l'élue.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN CŒUR DE VILLE

Il n'est plus question de laisser des commerces vacants. La Ville de Lunel a donc choisi de lancer un appel à candidatures pour occuper ces commerces et notamment le premier d'entre eux : le Gallinier. Situé face à l'église Notre-Dame-du-Lac, il jouit d'une visibilité idéale. « *L'objectif est d'adopter une méthodologie totalement transparente afin de redynamiser le cœur de ville et de ne se fermer aucune porte* », explique Véronique Michel, adjointe à l'Urbanisme.

Dans le cadre du NPRU (cf. ci-dessous), une dizaine de cellules commerciales ont été recensées. Elles feront l'objet d'une requalification pour devenir, à moyen terme, de véritables solutions commerciales.

LA CONSULTATION AU CŒUR DU PROJET DE MÉTAMORPH'OSE

Une consultation est lancée pour recruter un urbaniste-coordinateur conseil qui aura pour mission d'assurer la cohérence des projets et la continuité en termes de circulation et de cheminement. Il sera aussi en charge de la consultation de la population et des acteurs du centre-ville afin de les inclure dans cet ambitieux projet de Métamorph'Ose.

SIGNATURE DU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Avec plusieurs partenaires, dont le préfet de l'Hérault Jacques Witkowski (cf. ci-contre), la Ville de Lunel a signé, le vendredi 29 janvier 2021, une nouvelle convention NPRU. Ce document sera la feuille de route pour les dix prochaines années. Il décrit les projets, les financements et les objectifs à tenir en matière de réaménagement de l'espace public. Au total, 53 millions d'euros sont mobilisés pour Lunel !

Partenaires : *Préfecture de l'Hérault, Agence nationale pour l'Habitat, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Région Occitanie, Département de l'Hérault, C.C. du Pays de Lunel, Banque des territoires, ACM Habitat, Action Logement*

FAÇADES : LES PROPRIÉTAIRES AU PIED DU MUR

LE CENTRE-VILLE VA FAIRE L'OBJET D'UNE CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE FAÇADES OBLIGATOIRE.

« Les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté. » L'article L132-1 du Code de la construction et de l'habitation est assez clair en ce qui concerne les obligations des propriétaires. Pourtant, force est de constater que dans le centre-ville de Lunel, certains s'en affranchissent. Malgré les actions incitatives réalisées pendant bon nombre d'années, seules une minorité de biens ont été rénovés et de façon trop éparses pour être réellement visibles. La nouvelle municipalité a donc décidé de changer le ton rendant le ravalement obligatoire.

UNE OBLIGATION POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La Ville de Lunel a donc choisi de concentrer ses efforts sur le cœur de ville. Elle y associe notamment la préfecture de l'Hérault avec l'émission d'un arrêté coercitif concernant le cours Gabriel Péri, la place des Martyrs de la Résistance et la place des Caladons. L'objectif est en effet de rappeler les obligations de chacun tout en réalisant une action globale de valorisation du patrimoine. *« Il est parfois difficile pour les particuliers d'investir dans un ravalement de façade qui ne se traduira pas forcément par une plus-value financière en cas de revente »*, indique François Renard, assistant à la maîtrise d'ouvrage chez Dynamo Conseil. D'autant que ces travaux peuvent être importants et comprennent, en plus de la mise en peinture, le remplacement des menuiseries, les encadrements ou le déplacement d'un bloc clim. *« Mais, il faut avoir à l'esprit que si chacun entretient son bien, c'est un quartier complet qui prend de la valeur. Sans compter l'intérêt pour tous d'avoir un cœur de ville esthétique et attractif »*, conclut l'expert.

DES AIDES AVANTAGEUSES

Pour accompagner les propriétaires dans leur démarche, la Ville de Lunel a su mobiliser des aides financières dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (cf. page 13). Ainsi, 30 % du montant total du ravalement de façade est subventionné par la Ville. Une majoration de 20 % sera accordée dans le cadre de la campagne de ravalement obligatoire. Dans le cas d'une façade soumise des contraintes particulières (ABF, pierres, etc.), un bonus supplémentaire allant jusqu'à 20 % peut être alloué.

Jusqu'à
70%
d'aides pour rénover votre façade la première année.

Ces aides sont dégressives. Elles seront de 50 % maximum la seconde année et inexistantes la troisième année. Pour autant l'obligation de ravalement sera toujours en vigueur.

LA VILLE LANCE LUNEL2030.FR

DÉBUT MARS, LA VILLE DE LUNEL LANCE UN SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROJET MÉTAMORPH'OSE.

Avec *Lunel Ose*, la Ville entend redynamiser son centre-ville, rouvrir les maisons closes, mais également s'ouvrir sur l'extérieur. Un ambitieux projet pour les dix prochaines années qui sera prochainement explicité en ligne.

Sur **lunel2030.fr**, les Lunellois et habitants du Pays de Lunel, les propriétaires et copropriétaires, les bailleurs et investisseurs pourront découvrir les opportunités locales. Quels bâtiments municipaux seront prochainement mis à la vente ? À quelles aides puis-je prétendre en tant que futur acquéreur dans le centre-ville ? Quelle marche à suivre pour bénéficier des soutiens financiers mis à disposition ? Comment m'associer en tant qu'artisan ou professionnel du bâtiment ? Autant de questions qui trouveront réponse sur ce nouveau site dédié !

BIENTÔT LUNEL2030.FR

Dominique

Propriétaire

Rue du Capitaine Ménard

J'ai souhaité refaire ma façade car elle portait les stigmats de son ancienne affectation. J'ai bénéficié de 34 % d'aides de la mairie pour effectuer ce ravalement et des précieux conseils de spécialiste par le biais de la Mission Centre-Ville et d'Urbanis. Sans cela, nous aurions peut-être tardé un peu plus... Aujourd'hui, elle est entièrement rénovée pour le plus grand plaisir de ma voisine, commerçante. Cela fait vraiment plus propre !

Ce centre-ville a beaucoup de potentiel et les maisons anciennes sont pleines de charme. Je suis parfois attristée de voir ce patrimoine se détériorer. Si l'on souhaite attirer des activités commerciales, des visiteurs ou encourager la mixité sociale, il est nécessaire de faire un effort sur l'esthétique de notre centre-ville et les façades en font partie. Sans compter qu'à titre personnel, ce type de rénovation augmente la valeur du bien.

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER EN CHIFFRES

22
demandes formulées au 15/02/2021

19
demandes acceptées

22
plantations réalisées
(plusieurs plantations par demandes peuvent être réalisées)

OSEZ LE PERMIS DE VÉGÉTALISER !

Pour formuler votre demande à votre tour, rendez-vous sur lunel.com, rubrique "Services et démarches en ligne" et suivez les instructions précisées dans le dossier "Permis de Végétaliser".

LUNEL.COM

UN PANORAMA SUR LA VILLE

MARIER LES MUSIQUES CONTEMPORAINES ET LE PATRIMOINE HISTORIQUE LUNELLOIS PORTE DÉSORMAIS UN NOM : PANORAMA. CE PROJET, BIEN QU'UN PEU FOU, EST PORTÉ PAR LA VILLE DE LUNEL EN LIEN AVEC DES ARTISTES LOCAUX : BENJI BEN ET GREG DELON.

En matière de lieux insolites, Benji Ben et Greg Delon n'en sont pas à leur coup d'essai. *« Panorama c'est la volonté de lier culture et patrimoine à travers un langage universel : les musiques contemporaines »* indique Corinne Poléri, adjointe à la culture. Le constat est posé... osé certains diront.

À travers **Panorama**, la Ville de Lunel souhaite mettre en valeur son Histoire, son territoire, la Camargue, ses sites historiques pour montrer ô combien il fait bon vivre chez nous.

Pour la première, c'est le clocher de l'Église Notre-Dame-du-Lac qui a retenu l'attention des personnes mobilisées. Pour Benji Ben, la surprise était au rendez-vous : *« C'est cool, Lunel ose enfin et... prend de la hauteur »*. Pour le gérant du *Bistro de Caro*, également DJ résident de la *Churascaia*, *« Lunel détient tellement de richesses que nous ne pouvions que nous inscrire dans cette démarche »*.

Car **Panorama** est un véritable projet qui s'inscrit sur le long terme, et permet d'avoir des retombées immédiates. En effet, dès les premières images de ce concert diffusées, la presse nationale a salué la démarche. Pour France Info, *« le résultat est bluffant »*. Pour Greg Delon, figure nationale de la musique électronique *« ce type d'événement est vital notamment pour garder le moral mais aussi pour le milieu culturel et les intermittents qui y travaillent »*. Et Benji Ben de conclure : *« On n'attend pas ça sur Lunel alors allons-y ! »*

Entendu. Rendez-vous en mars pour découvrir Panorama numéro 2.

▲ Le 26 janvier 2021, Benji Ben a mixé à 50 mètres du sol, au sommet du clocher de l'église Notre-Dame-du-Lac.

+ de
50 000
vues sur Facebook
comptabilisées dans les 48 premières heures suivant la diffusion du concert Panorama #1.

Informations conseil municipal du 10/02

Exécutif

Suite au décès de Francine Blanc, la délégation des Anciens Combattans a été attribuée à Viviane Bonfils et celle des Cimetières à Paulette Gougeon. Par ailleurs, Éric Weber intègre l'équipe en tant que conseiller municipal. ■

Chats errants

La Ville de Lunel poursuit son engagement dans le programme de stérilisation et d'identification des chats errants afin de stabiliser la population féline sur la commune. À ce titre, la Ville verse une subvention de 8 500 € à la Protection Animale de Lunel (PAL) qui prendra en charge la capture des animaux errants et leur stérilisation auprès d'un cabinet vétérinaire partenaire. ■

Programmation JSPH

La société JSPH, délégataire de service pour l'organisation de manifestations taurines et équines au sein de l'Espace des Arènes, a fourni un programme pour la saison 2021. Une présentation officielle est à prévoir (en fonction des restrictions sanitaires). La Ville de Lunel participe à hauteur de 120 000 € à l'organisation de ces manifestations. ■

Propreté

Dans l'optique d'améliorer la propreté urbaine, la Ville de Lunel souhaite mettre en place un dispositif de suivi qualitatif de cette propreté à partir d'indicateurs pertinents, vérifiables et mesurables. Elle va donc adhérer à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (APVU) qui met à disposition des communes une grille d'indicateurs objectifs de la propreté (IOP) et une évaluation de son niveau de propreté en comparaison avec d'autres villes françaises adhérentes. ■

Exonération

Au regard de la crise sanitaire et des difficultés qu'elle a entraînées, la Ville de Lunel a choisi l'exonération des loyers des restaurateurs locataires de locaux municipaux : Le Pavillon, Le B.Alcon Gourmand et L'Entracte. ■

Convention avec la médiathèque

Dans le cadre d'actions éducatives visant à sensibiliser les très jeunes enfants à l'usage des livres et pour développer leur curiosité à la lecture, le Service d'Accueil Familial (SAF) Françoise Dolto renouvelle son partenariat avec la Médiathèque intercommunale de Lunel. ■

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 07/04 À 17H , À L'ESPACE CASTEL

MON PARTI, C'EST LUNEL

La propreté c'est l'affaire de tous
La dégradation lente et continue de notre cadre de vie ne pouvait plus durer. Ces dernières semaines, nous avons donc décidé d'agir en conséquence afin de rappeler à l'ordre les pollueurs qui ne respectent pas notre ville et qui dégradent son image.
La tolérance zéro s'applique désormais dans tous les domaines avec une action concrète de surveillance par les agents de Police Municipale. Dans les prochaines semaines, nous allons également mettre à l'essai des haut-parleurs aux caméras du cœur de ville. Ces outils dissuasifs permettront de rappeler à l'ordre et de guider au mieux l'action des agents de terrain.
Car oui, la propreté est l'affaire de tous, elle fait partie de nos priorités dans notre volonté d'amélioration durable de votre cadre de vie.
À Lunel, dorénavant, les pollueurs sont les payeurs !

BIEN VIVRE À LUNEL

Nous relevons une incohérence avec les annonces faites par la majorité pendant le D.O.B. 2021 était annoncée comme une année de transition, de prudence économique. Pourtant les dépenses de communication semblent déjà s'envoler alors qu'aucun projet n'a encore démarré.
C'est bien grâce à la crédibilité de l'équipe précédente, que Lunel a été retenue par l'État dans le plan Action Cœur de Ville, ayant ainsi obtenu 53 M€ pour son réaménagement.
Nous sommes heureux de constater que la majorité s'aligne régulièrement sur les remarques et les propositions écrites dans nos tribunes ou dans nos diverses interventions.
Pure coïncidence ou réel pouvoir de divination ? En attendant, elle pourra toujours chercher l'inspiration sur notre page Facebook : groupe-bien vivre à lunel
I.AUTIER C.BARBATO D.RAZIGADE N.LEMAIRE A.HUGO S.GIMENEZ

LUNEL SE RASSEMBLE

En contradiction avec sa communication, 3 mots définissent le 1er budget de la majorité Soujol : Imprécision, trahison, résignation.
Ainsi, le rapport qui a été présenté à l'ensemble des élus souffrait d'imprécision : aucune précision sur l'autofinancement, manque d'exhaustivité des dépenses et recettes, rien en ce qui concerne la comparaison entre la réalisation du budget 2020 et le nouveau chiffrage du BP 2021. C'est un budget flou, réalisée avec une certaine confusion.
Par ailleurs, 2 promesses électorales du candidat Soujol ont été trahies puisque les dépenses de voirie sont d'un tiers moins importantes qu'au précédent mandat et qu'il n'y a pas de baisse du taux de fiscalité sur le foncier bâti.
Enfin, le nouvel exécutif s'est résigné à l'immobilisme car il diminue drastiquement l'investissement de 255% qui passe de 13.96 M€ à 5.47 M€.

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

Conférence de presse

La Ville de Lunel a organise une conférence de presse à l'occasion du lancement de la campagne "Lunel Ose". Plus de 15 médias locaux et nationaux étaient présents.

Des actions inédites

Un concert électro sur le clocher de l'église a surpris les habitants du cœur de ville. Ce concert avait pour but de faire rayonner Lunel et de l'ouvrir à d'autres univers.

Lunel ose

S'ouvrir sur l'extérieur

OSE, c'est s'ouvrir sur l'extérieur. La structure métallique installée sur le parvis du PEM porte ce message et était au cœur d'un concours Facebook ayant généré plus de 80 photos et plus de 10 000 likes. Bravo aux agents d'entretien municipaux, grandes gagnantes !

On rouvre les maisons closes

La formule fait parler et réagir. Mais, au-delà d'un coup de com', c'est un véritable projet politique que la Ville de Lunel porte pour lutter contre les logements insalubres, les commerces abandonnés et les rues dégradées.
Comme ici sur l'ancienne pharmacie des Caladons, dont l'immeuble va être entièrement réhabilité.
Aujourd'hui, Lunel ose sa métamorphose !

Concours Facebook

Marie-Agnès a remporté une lithographie de Lunel comme Porte de la Camargue suite à sa participation à notre concours de Noël sur Facebook.

Ville2lunel

Nouveau label

Le musée Médard a été de nouveau labellisé pour la valorisation de l'œuvre de Jean de la Fontaine à l'occasion des 400 ans de la naissance du fameux auteur de fables.

Permanences au Point information jeunesse

Tous les jeudis, retrouvez la Maison des Adolescents de l'Hérault (MDA 34) et, deux fois par mois, l'association Unis-Cité au sujet du service civique (prochaines dates : 2 et 17 mars).

Labellisation

L'école Gambetta a été récompensée par le label E3D qui salue les démarches environnementales mises en œuvre par l'établissement. Un label remis en présence de Sonia Mokaddem, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse.

Vaccination

Le centre de vaccination intercommunal de Lunel a ouvert ses portes en janvier. Au 12 février dernier, 2 250 injections avaient été réalisées. De nouveaux créneaux devraient être disponibles sur l'application Doctolib ou par téléphone au 0 809 54 19 19.

Et la lumière fut !

04 67 87 83 83

VOUS SIGNALEZ, NOUS INTERVENONS

lunel
www.lunel.com

métamorphose lunel 2030

Lunel osé

© Crédit photo : flaticon - conception : service communication - Ville de Lunel - 2021